

<http://www.snetap-fsu.fr/20-ans-du-Protocole-CFA-CFPPA.html>



20 ans du Protocole CFA-CFPPA

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : jeudi 29 mars 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La délégation représentative de 9 régions, reçue à la **DGER** ce 29 mars



Information du 4 avril :

Le 29 mars à Paris des délégations de plusieurs [régions](#) composées d'agents de CFAA/[CFPPA](#) de France se sont réunies en AG, puis devant la [DGER](#) pour dénoncer leurs conditions de travail 20 ans après la signature du protocole national de gestion des contractuel.les.

Elles ont contraint la DGER à les recevoir et ont obtenu une audience avec le DGER le mercredi 04 avril 2018.

Compte tenu du mouvement social des cheminots, l'agenda des activités syndicales a été modifié et la date de la rencontre reportée à jeudi matin 5 avril 2018.

La délégation SNETAP-[FSU](#) portera les mêmes exigences que celles prononcées le 29 mars, à savoir :

- l'urgence absolue d'ouvrir les négociations sur la partie 2 du protocole de gestion des contractuels dans un contexte d'inquiétude renforcée par la réforme de l'apprentissage et de la voie professionnelle
- la publication d'un texte réglementaire pour régir les conditions de travail des contractuel.les
- la défense d'un service public de l'apprentissage et de la formation continue.

Dans la suite des actions, le SNETAP-FSU qui est reçu en audience chez le ministre de l'agriculture le 10 avril portera à nouveau ces revendications.

Fortement impliqué dans une intersyndicale s'opposant aux réformes éducatives qui vont fortement affecter l'enseignement agricole public, le SNETAP-FSU rendra compte de ces 2 audiences et des suites à donner.

Le 29 mars : Un non anniversaire du Protocole !

Dans le cadre de l'action nationale « 20 ans du protocole, un anniversaire à ne pas fêter », des personnels de [CFA](#) /[CFPPA](#) de 9 régions se sont réunis à Paris en AG.

A l'ordre du jour : les conditions de travail dégradées dans les centres et l'inquiétude face à la réforme de l'apprentissage et de la formation continue professionnelle.

Les échanges ont porté essentiellement sur

20 ans du Protocole CFA-CFPPA

- la nécessité d'un texte réglementaire pour régir les conditions de travail dans les centres ;
- la titularisation des agent.es dans les centres .
- la création d'un grand service public de la formation professionnelle.

L'après-midi et alors que le cabinet du ministre n'avait pas donné de réponse favorable à une demande d'audience, les agent.es réuni.es ont décidé de s'inviter en délégation régionale à la DGER.

Après une première interdiction de franchir les portes, plusieurs temps de négociations, des coups de téléphone entre le DGER absent et le secrétaire général du SNETAP-FSU, ont été obtenues :

- **une audience avec le DGER le 04 avril**, en prévision des instances convoquées à propos de l'apprentissage et d'une rencontre du ministre ;
- **une audience avec des représentant.es de la DGER ce jour même. Cette audience a permis aux représentant.es des agents d'exprimer concrètement leurs conditions de travail et leurs inquiétudes et c'était bien l'objectif de cette journée en portant à Paris les réalités de terrain !**

Le SNETAP-FSU a rappelé le contexte de l'action nationale en insistant sur l'urgence absolue d'entamer le plus rapidement possible les négociations sur la partie 2 du protocole (temps de travail, salaire, congés...).

De plus, le SNETAP-FSU a mis en avant le fait que le sujet sur les mauvaises conditions de travail dans les centres ne pouvait être déconnecté de la réforme en cours de l'apprentissage qui dans un contexte de concurrence fait craindre le pire car chacun sait qu'une privatisation, une concurrence accrue est une mise en concurrence non de la qualité mais des conditions de travail des agent.es.

L'ouverture rapide de véritables négociations sur la partie 2 serait un signe de nature sinon de rassurer mais de donner des perspectives aux personnels sur leur avenir dans les CFA/CFPPA.

Après une heure d'échange , la délégation sortie de la DGER a constitué la future délégation qui sera reçue le 4 avril par le DGER.

La mobilisation se poursuit !